

DÉLIBÉRATION n° 2022/100

L'an deux mille vingt-deux et le 13 septembre 2022 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 07 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Sandrine DURAN, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Joël MANO, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Marie-France RUFFAT à Jacqueline ALFONZO, Ingrid ROUZAUD à Frédéric SIBOUT, Maurine FOSSAT à Jean-Marie DA BENTA, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE et Rony BARTHE

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Administration Générale - Modification de la composition des commissions

Par délibération 2020/019 du 23 juin 2020, le conseil municipal a procédé à la désignation des membres des commissions municipales.

Par courrier reçu le 23 août 2022, Madame Carine VIDAL a informé Monsieur le Maire de son souhait de se dégager des commissions Cadre de Vie et Travaux.

La composition de la commission travaux a déjà fait l'objet de modifications par délibération 2021/098.

Il est proposé de procéder aux nouvelles désignations à main levée.

TRAVAUX, INFRASTRUCTURES, URBANISME :

Patrice ABADIE
Jean-Pierre CABOS
Pierre DUMAINE
Robert MONZANI
Frédéric SIBOUT
Jean Claude SUBIAS
Laurent LAGES (suppléant Sylvie ORTEGA)

CADRE DE VIE : attractivité, environnement, développement, centre-bourg, commerces, marché

Jacqueline ALFONZO
Sandrine DURAN
Stéphanie LAGLEIZE
Robert MONZANI
Marie-France RUFFAT
Cindy SIBE
Philippe LACOSTE (suppléant Joël MANO)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

➤ d'accepter la modification de la composition des Commissions Travaux, Infrastructures, Urbanisme, et Cadre de Vie.

Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 20 septembre 2022